

Norme de qualité sur le traitement en établissement : pour le secteur de la santé mentale et de la santé liée à l'usage de substances et aux dépendances chez les enfants et les jeunes

Qu'est-ce qu'une norme de qualité?

Une norme de qualité est une ressource qui présente des énoncés clairs, pratiques et ambitieux. Elle décrit les pratiques, les processus et les mesures de soutien, fondés sur les meilleures données probantes disponibles, qui sont nécessaires pour offrir des soins de la plus grande qualité.

Pourquoi est-elle nécessaire?

Les programmes de traitement en établissement jouent un rôle essentiel dans le continuum de soins de l'Ontario.

Cette norme de qualité établit des attentes claires et fondées sur des données probantes qui améliorent l'uniformité, renforcent les soins et favorisent des transitions plus sécuritaires à l'admission et au congé du traitement en établissement.

Quelle en est la portée?

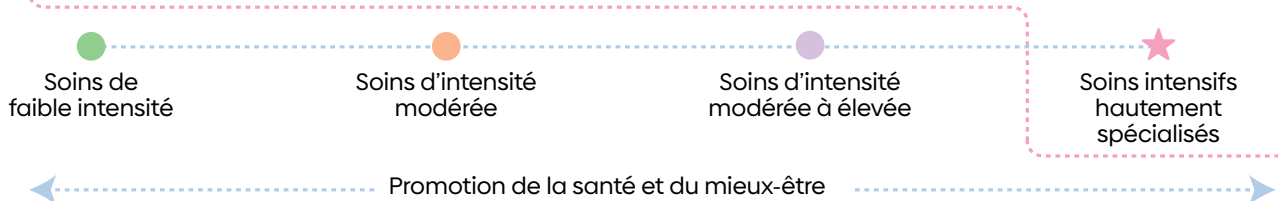
La norme de qualité est axée sur les programmes de traitement en établissement offerts aux nourrissons, aux enfants, aux jeunes et aux aidant.e.s qui reçoivent des services dans le secteur de la santé mentale, de la santé liée à l'usage de substances et des dépendances chez les enfants et les jeunes.

Qu'est-ce qu'un traitement en établissement?

Le système de santé mentale et de santé liée à l'usage de substances et aux dépendances de l'Ontario offre un continuum complet de soins comprenant divers types et intensités de services afin de répondre aux besoins, aux objectifs et aux préférences variées des enfants, des jeunes et des aidant.e.s.

Continuum de soins

Le traitement en établissement est un service intensif. Il s'agit d'un traitement hors du domicile pour les enfants et les jeunes qui présentent des problèmes de santé mentale ou de santé liée à l'usage de substances qui nuisent à leur fonctionnement à la maison, à l'école ou dans la communauté, et qui nécessitent une intervention intensive. Le traitement, qui est offert 24 heures sur 24, est prodigué par une équipe interprofessionnelle et multidisciplinaire qui tire parti du milieu de vie quotidienne à des fins thérapeutiques.



Mise en œuvre de la norme de qualité

La norme de qualité contient des énoncés et des indicateurs de qualité, des pratiques prometteuses, des citations, des exemples pratiques, des descriptions pour différents publics et des considérations relatives à la mise en œuvre de chacun de ses 10 principes fondamentaux.

Nos ressources et notre soutien pour la mise en œuvre sont là pour vous aider à mettre ces idées en pratique. Vous pouvez adapter la norme de qualité aux besoins et aux valeurs de votre collectivité en suivant les étapes suivantes :

Planifier

Préparez-vous au changement.

Exécuter

Mettez votre plan en œuvre.

Maintenir

Surveillez et passez en revue vos changements.

Institut du savoir sur la santé mentale et les dépendances chez les enfants et les jeunes.

Financé par le gouvernement de l'Ontario. Les opinions exprimées ici sont celles de l'Institut du savoir et ne reflètent pas nécessairement celles de la Province.

Êtes-vous prêt.e à participer?

Consultez nos ressources pour la mise en œuvre sur [notre page Web](#).



Aperçu des principes fondamentaux

Fondements du traitement

- Le traitement en établissement est axé sur les enfants et les jeunes.
- Les programmes de traitement en établissement encouragent et permettent la participation des aidant.e.s.
- Le traitement en établissement est équitable, inclusif et tient compte des traumatismes.
- Le traitement en établissement répond aux besoins uniques des jeunes qui ont des troubles concomitants et des besoins complexes.



Administration du traitement

- Le traitement en établissement repose sur des modèles de programmes cliniques et des modalités de traitement fondés sur des données probantes.
- Les programmes de traitement en établissement intègrent le traitement et les soins dans un but précis.
- Le traitement en établissement repose sur la capacité, les compétences et le bien-être du personnel.



Voies d'entrée et de sortie du traitement

- Les programmes de traitement en établissement assurent une transition harmonieuse et coordonnée vers le traitement, où les bons services sont adaptés aux besoins et aux objectifs de chaque jeune.
- Les programmes de traitement en établissement assurent une transition harmonieuse et coordonnée à la sortie du traitement.



Maintien d'un traitement de grande qualité

- Les programmes de traitement en établissement s'engagent à améliorer continuellement la qualité.

